



La Maison Énergie Habitat Climat fait partie de l'Atelier de l'Environnement, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix (association loi 1901).

Elle anime **éco-rénovez**.

Ce dispositif est piloté par le Conseil de territoire du Pays d'Aix.

Cette plateforme contribue localement au service public de la rénovation énergétique.

Elle accompagne les habitants du Pays d'Aix qui souhaitent rénover leurs logements en apportant des conseils personnalisés et en les orientant vers les professionnels qualifiés.



Nos conseillers énergie apportent un service **PERSONNALISÉ, GRATUIT et INDÉPENDANT**

Parc d'Ariane Bâtiment B
11 Boulevard de la Grande Thumine
13090 AIX-EN-PROVENCE

Permanences téléphoniques : 04 42 93 03 69
lundi – jeudi: 14h-17h30
vendredi 9h-12h30 / 14h-17h30

Accueil sur rendez-vous

eco-renovez.fr

LE SERVICE PUBLIC
QUI OPTIMISE VOS TRAVAUX
RÉNOVER
c'est gagner



Piloté par



Avec le soutien de



Particuliers

Aides et conseils gratuits pour rénover son logement



Le service public de la rénovation énergétique de l'habitat

Découvrir et s'informer

Tout au long de l'année, venez participer à nos différents événements : découverte de projets, retours d'expériences, rencontres de professionnels

- **Visites de site** pour découvrir des logements rénovés.
- **Ateliers d'informations** en présence de professionnels ou d'experts pour approfondir un sujet et échanger avec d'autres porteurs de projets.
- **Balades thermiques** pour visualiser les échanges de chaleur des logements.
- **Stands d'information** lors de foires ou salons.
- **Centre de ressources** : des ouvrages de références sur l'énergie, l'habitat et la rénovation.

Retrouvez tous nos événements sur eco-renovez.fr



Définir son projet

- Établissez le diagnostic initial de votre logement, découvrez les solutions techniques existantes et adaptées, priorisez vos travaux de rénovation.

Mobiliser les aides

- Évaluez le montant de votre projet, mobilisez les aides financières nationales et locales, vérifiez votre éligibilité et les démarches pour les obtenir.

Réaliser ses travaux

- Évaluez les devis et vérifiez le respect des normes et les conditions d'accès aux aides, sélectionnez des entreprises qualifiées.

éco-rénovez comment ça marche ?

- Rendez-vous sur eco-renovez.fr pour trouver les premières informations (aides financières, entreprises qualifiées, fiches exemples...)
- Rencontrez un conseiller ou créez votre espace personnel en ligne
- Construisez votre projet de rénovation
- Profitez de votre logement plus confortable et plus économe !

Ce service, neutre et gratuit, ne se substitue en aucun cas au travail d'un bureau d'études thermiques, d'un architecte ou d'un maître d'œuvre.



Découvrez les bénéfices de la rénovation de votre habitation

- Valorisation patrimoniale
- Économies d'énergie
- Amélioration du confort en hiver et en été
- Lutte contre le changement climatique
- Anticipation des évolutions réglementaires

Vous envisagez un projet de rénovation ? Vous êtes déjà engagé dans des travaux ?

La Maison Énergie Habitat Climat est à vos côtés à chacune des étapes de votre projet !